

Les mille sources de la Colère

N° 170

NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2023

EDITO

La phase de négociation ouverte à la DGFIP, initiée le 25 septembre, s'est traduite par l'adoption d'un « premier volet promotion » signé par toutes les organisations syndicales de la DGFIP, puis par une décision unilatérale du Directeur Général : la prime de fin d'année, prime GMBI, prime à la souffrance au travail qui a été attribuée à 18 000 agents et en a exclu 76 000 de toute prime de fin d'année, Et cela, dans un contexte inflationniste récurrent, n'en déplaise à notre ministre qui brique le titre du plus mauvais économiste prévisionniste de France. Voilà 2 Ans qu'il nous sert la même soupe, promettant sans cesse baisse des prix et des jours heureux pour la semaine des 4 jeudis. On se passera de manger jusque-là?

Notre bon DG, quant à lui, devait présider le 1er décembre une séance de négociation sur l'indemnitaire pérenne, thème sur lequel les organisations syndicales ont déposé une plateforme unitaire de revendications. Et c'est peu de dire que ces mesures sont urgentes, tant le pouvoir d'achat du point d'indice s'est effondré sur les vingt dernières années, les mesures de revalorisation de l'indemnitaire suivant la même tendance baissière (ainsi pour la prime ACF, aucune augmentation ni revalorisation depuis 2009).94 000 agents des finances publiques attendent donc des propositions concrètes et conséquentes...

Selon les informations relayées sur Ulysse, le DG a proposé, dans sa grande mansuétude, 3 points d'ACF, et pis c'est tout! 13,90 € brut par mois, soit 46 centimes d'euros brut par jour. C'est bien assez pour la piétaille semble nous dire notre bon Directeur. Pour la haute Fonction Publique c'est autre chose, charité bien ordonnée commençant par soi-même, au gré de la réforme du corps des administrateurs de l'État, les mesures de reclassement/détachement énoncées dans l'arrêté du 27 janvier 2023 de la « délégation encadrement supérieur et talents » sont d'une autre nature.

C'est pourtant dans ce contexte inflationniste et à quelques jours des fêtes qu'il nous souhaitera bonnes, que le DG a tenté sa proposition infâme. Non content de hisser le mépris au niveau d'un art suprême, le DG a décidé en outre de ne pas siéger le 1er décembre 2023 et de ne pas négocier sur les rémunérations de 94 000 agents qui, dans son esprit, peuvent manifestement attendre que ses sautes d'humeur et ses poussées d'adrénaline soient apaisées. En effet ce « haut fonctionnaire responsable », indisposé par un tract syndical commentant les errements de GMBI, c'est un euphémisme, se serait fâché... tout rouge.

Mais manifestement pas de honte au regard des propositions ridicules de revalorisation de l'ACF qu'il ose présenter. Il faut dire que la haute fonction publique, loyale et fidèle au possible, suit les propositions du Ministre de la Fonction Publique qui promet aux fonctionnaires une année blanche 2024 pour la valeur du point d'indice. Si on les écoutait tous deux ce serait donc CIRCULEZ Y A RIEN à VOIR!

Une attitude dans la droite ligne du mépris Macroniste pour l'ensemble du monde du travail.

À nous de construire en 2024 une mobilisation d'ampleur pour nos revendications !

Objectif Lune

Opération séduction au forum Post Bac de Limoges le 17 novembre, en présence du Ministre de la Fonction Publique. S'évertuer à vouloir faire connaître nos métiers, c'est bien. Réussir à embaucher et à garder ses agents, c'est mieux. L'histoire ne dit pas si la centaine de jeunes qui a participé à un quiz connaissances du Service Public et à un « test exclusif des 6 profils d'habiletés » a été informé des salaires qu'ils ne percevront pas, de la reconnaissance qu'ils ne connaîtront pas. Ne manquait qu'une caméra cachée pour montrer les négociations entre le DG et organisations syndicales pour finir de motiver les recrues...

La peur n'attend pas le nombre des années

Le 27 octobre et suite à l'attaque terroriste d'ARRAS, Bercy autorisait enfin nos collègues assurant l'accueil du public à retirer tout élément nominatif d'identification et même à recourir à un pseudonyme. Rappelons, pour les plus jeunes d'entre nous ou pour les collègues qui n'ont jamais été en contact avec le public, que le programme PVFI lancé en 2004 prévoyait que les agents devaient être identifiés, par un badge ou un cavalier, identification de rigueur également pour tout courrier envoyé. Pour mémoire, le plan Vigipirate a été déclenché pour la première fois le 02/01/1991. Près de 2 décennies d'identification forcée et de boule au ventre pour nombre de nos collègues qui, hélas, ne pouvaient même pas bénéficier d'un alias.

Bonne nuit les petits

Plus que quelques dodos avant le nouveau Numéro 1, en berceuse nous vous conseillons la chanson de Roland.

Le bonheur c'est simple comme un article

Dans notre numéro précédent, nous exposions une déficience dans le fléchage des services sur le CFIP de BRIVE, le problème est réglé. Si vous avez besoin de quelque chose, écrivez-nous : nous ferons passer le mot.

Le Père Noël était en rouge

À défaut de Directeur, Petits et grands ont pu apprécier la présence du Père Noël salle Latreille, la magie de Noël est sauve.

Tous les gagnants on tenté leur chance

Un panier garni et un bon d'achat de 20 € remportés lors du tirage de la souscription nationale *CG*T-FiP. Bravo aux gagnants et merci aux participants.

Un pont trop loin

La DDFIP 19, comme nombre de directions, n'accordera cette année qu'un SEUL pont naturel, celui du 15 août. Cela tombe bien, les agents ne bénéficient que d'une SEULE journée d'autorisation exceptionnelle pour financer cette absence bien méritée. Nos anciens se rappelleront avec nostalgie que dans le temps nos plusieurs efforts étaient récompensés par autorisations d'absence qui permettaient, pour les agents qui le désiraient de financer des ponts ou d'avoir plus de temps pour s'occuper de leurs proches, ou pour faire ce qu'ils ou elles voulaient, quand cela leur plaisait ou était nécessaire. Une certaine notion de liberté. Cliquez ici

Le prix du danger

Le vigile du CFIP de Brive a récemment été frappé à l'entrée du site. Oh, 3 fois rien pour certains, 2 coups de poing, une claque. Tellement rien que cette agression n'avait pas, dans un premier temps, été relayée à la Direction. La CGT est intervenue dans les minutes qui ont suivi puis a alerté Numérobis qui s'est demandé, en séance, si en fait la présence d'un vigile n'augmentait pas le risque de tels actes. Rappelons que la présence d'un agent de sécurité découle du manque de moyens croissant, de la réduction drastique des horaires de réception du public, de l'exaspération des usagers face à un Service Public qui devient inaccessible pour le plus grand nombre.

A l'an que ven

La section vous souhaite de joyeuses fêtes!

